

# Projet agrivoltaïque - Les Récoltes du Soleil

## Balade de présentation du projet

*Mercredi 3 novembre, à 16h à 18h*

### SYNTHÈSE

*Dans le cadre du développement d'un projet agrivoltaïque sur les communes de Blannay et Voutenay-sur-Cure, porté par la société GLHD et le collectif d'agriculteurs Agribioénergies, un dispositif d'information et de concertation a été mis en place, afin que ce projet soit présenté en détails et enrichi des échanges avec les habitants et riverains.*

*Le projet a ainsi déjà fait l'objet d'une lettre d'information et d'un site internet, lequel présente l'ensemble du projet et permettra un suivi en continu de l'évolution du projet, étape par étape.*

*La balade de présentation, à laquelle ont été conviés les habitants des communes de Blannay et de Voutenay-sur-Cure via la lettre d'information et des affiches en mairies, constitue un dispositif supplémentaire donnant à voir le projet de façon plus concrète. Elle avait en effet pour objectif de permettre la découverte du site, de représenter les structures des panneaux photovoltaïques et de rencontrer les agriculteurs du collectif.*

*Cependant, en raison des conditions météorologiques peu clémentes, la présentation et les échanges ont eu lieu sous un barnum, aménagé en prévision des nombreuses averses, sur une parcelle du projet.*

*Au total, 7 personnes se sont déplacées.*



## LE PROJET « LES RECOLTES DU SOLEIL »

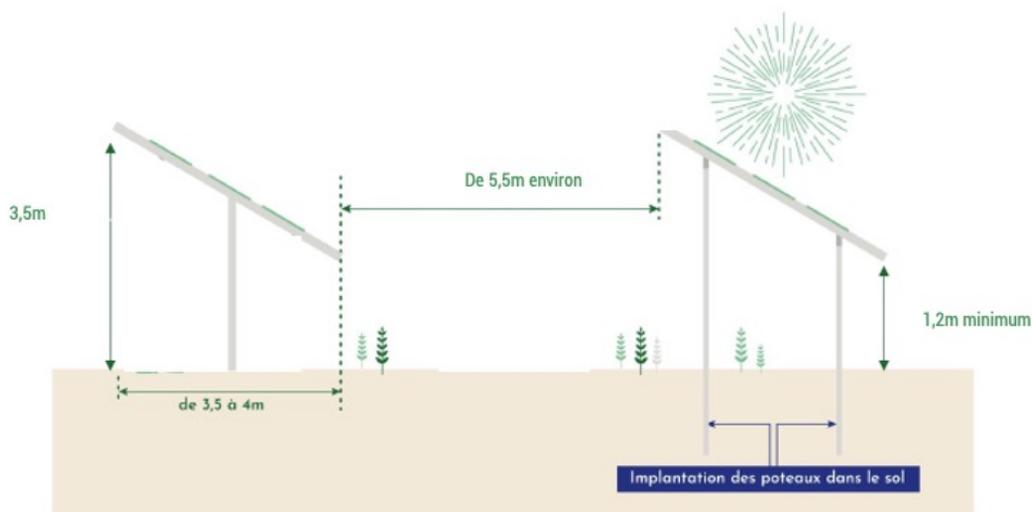
Le projet porté par le collectif Agribioénergies et GLHD s'inscrit pleinement dans la transition énergétique et la transition écologique, en participant à la réalisation des objectifs en matière de développement des énergies renouvelables dans le domaine solaire.

Les agriculteurs ont rappelé les nombreuses raisons pour lesquels ils ont choisi de lancer ce projet d'agrivoltaïsme : pérenniser leur exploitation, trouver un modèle de résilience face aux effets du changement climatique qui génèrent chaque année toujours plus d'aléas, sécuriser leurs revenus, valoriser les parcelles à faible valeur agronomique. Leur souhait est également de s'engager dans un changement de pratiques favorables, lié à une meilleure gestion des ressources naturelles. Pour cela, leur projet agricole implique l'introduction de nouvelles cultures en agriculture biologique. L'expérience d'un des agriculteurs dans ce domaine doit d'ailleurs permettre de favoriser une transmission des savoirs au collectif à ce sujet.

En raison des conditions météorologiques, il n'était pas possible, à pied, de parcourir l'ensemble des parcelles du projet. C'est donc à partir d'un plan et des indications des agriculteurs que les parcelles concernées par le projet ont été présentées.



Afin de faciliter la projection dans l'espace des dimensions de l'aménagement du projet, les agriculteurs du collectif ont installé des piquets et du rubalise pour représenter l'emprise et la hauteur des futures installations. Un schéma indicatif, à disposition des participants, indiquait également les dimensions des panneaux. Il a été précisé que le choix de cette hauteur avait pour avantage de réduire leur visibilité mais également d'être moins exposés au vent. L'espacement prévu entre les panneaux permettra aux machines adaptées des agriculteurs d'exploiter les différentes cultures basses. Des chemins seront également prévus entre les ilots de panneaux, afin de laisser passer les équipements agricoles mais aussi les services de secours. Le lieu sera surveillé par des caméras et des détecteurs. Les agriculteurs suivront par ailleurs une formation spécifique à ces enjeux et recevront une habilitation en raison de la nature de l'installation.



*Schéma indicatif. Les caractéristiques réelles seront précisées au fil de la définition complète du projet agricole et énergétique.*



*Représentation de la surface de deux panneaux*

Outre la présentation du projet par les agriculteurs du collectif, plusieurs sujets ont été abordés par les participants, notamment :

- La **question paysagère** : les résultats des premières études ont été mentionnés. La visibilité depuis la basilique de Vézelay est nulle tandis que, pour la Tour Malakoff, le bureau d'études suggère la mise en place de mesures d'évitement et de compensation. GLHD a également précisé être en lien avec l'office du tourisme. La présence de haies a été évoquée comme une solution pour masquer la visibilité des panneaux.
- Le **raccordement au réseau** : le projet nécessite un raccordement via un poste de livraison à un poste source. A ce stade du projet, il n'est pas encore possible de partager l'emplacement exact, ceci étant encore en cours d'étude par les gestionnaires du réseau électrique.
- La **fabrication des panneaux photovoltaïques**. Ces derniers sont importés de Chine, qui dispose d'un marché très concurrentiel et en assure la majorité de la production mondiale. Les panneaux sont garantis 25 ans mais peuvent continuer à fonctionner jusqu'à 40 ans en moyenne après leur mise en service. Leur **recyclage** est garanti à 95 %. En France, c'est Soren (anciennement PVCycle) qui est agréé par l'Etat pour collecter tous les panneaux photovoltaïque usagés.
- Interrogé sur la **rentabilité du projet**, GLHD a rappelé fonder son modèle économique sur l'absence de subventions pour une énergie dont le prix de vente sera compétitif sur les marchés. Sur ce type de projet, la rentabilité est atteinte au bout de 40 ans.